

<http://assetec.net/assetec2023/spip.php?article513>



La répartition des postes aux concours dans le second degré (2014)

- Vie de la Technologie - Institutionnel - Concours -

Date de mise en ligne : jeudi 25 avril 2013

Copyright © ASSETEC - Tous droits réservés

Dans une offre globalement en hausse, on observe des glissements selon les disciplines.

Ainsi au Capes où 7 414 postes sont proposés en 2014 contre 6135 en 2013, certaines disciplines augmentent fortement. C'est le cas en lettres classiques où on passe de 200 à 300 postes, ce qui devrait peut-être déclencher la campagne plaquant contre la "suppression" de ce capes. Le recrutement en maths (1592 postes contre 1210), en SVT (420 contre 310), en philosophie (140 contre 80) en anglais (1260 contre 1050) en Éducation musicale (180 contre 130) montrent aussi des progressions importantes. On compte aussi un concours en arabe et portugais ; ils avaient disparu en 2013. En lycéen professionnel, le nombre de postes diminue et passe de 1601 en 2013 à 1568 en 2014. En EPS on passe de 760 à 839 postes en 2014. Le nombre de postes au concours de CPE (300) est stable.

Reste à bien trouver des candidats. depuis 2012 le nombre d'admis est inférieur au nombre de postes offerts particulièrement en maths, langues et lettres. Il y a donc une dimension de communication dans ces offres. Mais le signal envoyé aux admissibles de 2013 inscrits aux concours 2014 est clair : ce sera une année de recrutement privilégiée.

François Jarraud

[Certifiés](#)

[Peps](#)

[Plp](#)

[Cpe](#)

CAPET S2I EXT :

Sciences industrielles de l'ingénieur, option architecture et construction
60

Sciences industrielles de l'ingénieur, option Énergie
55

Sciences industrielles de l'ingénieur, option information et numérique
60

Sciences industrielles de l'ingénieur, option ingénierie mécanique

